

Durée : 11 jours.

Public :

Titulaire d'un AFPS ou PSC1, de moins de deux ans / Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE1, en cours de validité • Satisfaire à une évaluation. Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté • du 02 mai 2005 modifié. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.

Pré-requis :

Aucun

Méthodes :

Apports théoriques et pratiques.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

1ère partie : Le feu et ses conséquences (7h00)

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

2ème partie : Sécurité incendie (18h00)

Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

3ème partie : Installations techniques (10h00)

Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir

Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

4ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (18h00)

Connaître les limites de son action

Effectuer l'extinction des feux naissants

5ème partie : Concrétisation des acquis (17h00)

Visites applicatives

Mises en situation d'intervention

Révisions (3h00)

Mise en situation et QCM Blanc

Évaluation

Epreuve écrite QCM de 30 questions

Epreuve pratique Ronde avec anomalies et sinistre

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.